

LES 3 V - VEILLE - VILLA – VACANCES

1. Identification du requérant		Observations particulières
Nom et Prénom		Alarme
Adresse complète		Chiens
Commune		Chats
Téléphone joignable en vacances		Autres animaux
Absent (e) du ... au....		Clés confiées à : Nom, Prénom : Téléphone : Si oui nombre de clés laissées : Remarques particulières :
2. Personne autorisée à entrer et en cas d'incident		
Nom et Prénom		
Adresse complète		
Téléphone fixe ou natel		
3. Société de sécurité		
Nom, Prénom		
Téléphone fixe		

Information aux locataires et propriétaires

Le programme consistant à recenser les personnes absentes en période de vacances mis en place par la Ville de Thônex vise à réduire, dans la mesure du possible, les risques liés aux cambriolages et au vandalisme sur le territoire communal, notamment en période de vacances.

Les propriétaires qui adhèrent à ce programme reconnaissent qu'il ne constitue en aucun cas une garantie ou une assurance tout risque et qu'il ne peut pas remplacer la surveillance d'agences spécialisées. Ce programme a pour vocation unique de générer une attention accrue lors des passages réguliers mais aléatoire de la police municipale et du prestataire sécurité de la Ville de Thônex sur les zones dans lesquelles des propriétaires ont signalé leur absence au moyen de la procédure mise en place par la Commune et communiquée aux propriétaires.

Si des actes de vandalisme ou des cambriolages ou tout autre incident générant des dommages à la propriété privée ont malgré tout lieu durant les périodes d'absence signalées, les propriétaires ne peuvent en aucun cas tenir la Ville de Thônex pour responsable, se retourner contre elle ou ses services et/ou exiger réparations de cette dernière.



Les données des propriétaires transmises à la police municipale au moyen du présent formulaire sont traitées de manière confidentielle et ne peuvent être divulguées qu'au prestataire sécurité de la Ville de Thônex qui a l'obligation de veiller également à leur traitement en total confidentialité.

Je soussigné(e), reconnais que la présente demande n'engage d'aucune manière, ni la responsabilité de la ville ni celle de la police municipale en cas de cambriolage, d'intrusion ou d'incidents divers. Cette opération est effectuée gratuitement par la police municipale.

Fait à Thônex, le

Signature du requérant :